

Mise en œuvre des systèmes de ventilation dans des bâtiments existants

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

1 jour – 7 heures

+1h supplémentaire en cas de passage du QCM

Tarif

Formation hors contrôle de connaissances RGE (QCM RGE) :

250,00€ HT soit 300.00€ TTC par participant

Contrôle de connaissances RGE (QCM RGE) :

90.00€HT soit 108.00€TTC

Public

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés...

Pré-requis

Maîtriser les fondamentaux de son métier.

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en distanciel avec formateur.

Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...

Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera au moyen de feuilles d'émargement, co-signées par le stagiaire et l'intervenant.

Profil de l'intervenant

Formation réalisée par un formateur agréé par Feebat sur le domaine : Mise en œuvre des systèmes de ventilation dans des bâtiments existants.

Informations complémentaires

Le passage du QCM RGE en présentiel nécessite un ordinateur portable ou une tablette.

Se munir d'une pièce d'identité qui vous sera demandée.

Objectif professionnel

Cette formation prépare le professionnel qui le souhaite à passer le contrôle de connaissances réglementaires (dit QCM RGE) relatif aux connaissances attendues à compter du 1er octobre 2025. La réussite de ce QCM RGE est une des conditions d'accès au signe RGE dans le domaine cité.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Repérer les sources de polluants
- Identifier les grands principes de ventilation et technologies associées
- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la ventilation mécanique et mettre en œuvre les moyens pour les éviter
- Respecter les exigences réglementaires.
- Appliquer les bonnes pratiques de conception et les principales règles de dimensionnement et mise en œuvre en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés
- Gérer les interfaces et l'ordonnancement des travaux
- Vérifier, contrôler et mettre en service son installation
- Expliquer le fonctionnement et l'intérêt d'entretenir son installation de ventilation à son client
- Recueillir les besoins du client, argumenter ses choix techniques et économiques
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client

Contenu

Séquence 1 : Connaître les principes et technologies existants en ventilation mécanique

- Pourquoi ventile-t-on ?
- Repérer les sources de polluants
- Identifier les grands principes de ventilation et technologies associées

Séquence 2 : Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux

Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la ventilation mécanique et mettre en œuvre les moyens pour les éviter

Séquence 3 : Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une installation de ventilation performante

- Respecter les exigences réglementaires
- Appliquer les bonnes pratiques de conception en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés
- Appliquer les principales règles de dimensionnement et mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances
- Anticiper et gérer les interfaces en conception
- Gérer les interfaces et l'ordonnancement des travaux

Séquence 4 : Vérification, réception, mise en service et entretien de l'installation

- Vérifier et contrôler le bon fonctionnement de l'installation
- Mettre en service le système de ventilation mécanique
- Expliquer l'intérêt d'entretenir son installation à son client



FICHE DESCRIPTIVE

FEEBAT module RENOPERF

Mise en œuvre des systèmes de ventilation dans des bâtiments existants

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

1 jour – 7 heures

+1h supplémentaire en cas de passage du QCM

Tarif

Formation hors contrôle de connaissances RGE
(QCM RGE) :

250,00€ HT soit 300.00€ TTC par participant

Contrôle de connaissances RGE (QCM RGE) :

90.00€HT soit 108.00€TTC

Public

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise,
artisans, salariés...

Pré-requis

Maîtriser les fondamentaux de son métier.

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en distanciel avec formateur.

Présentation interactive, échanges d'expériences et
questions-réponses, études de cas à travers des
visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...

Le suivi de l'exécution de l'action de formation se
fera au moyen de feuilles d'émargement, co-signées
par le stagiaire et l'intervenant.

Profil de l'intervenant

Formation réalisée par un formateur agréé par
Feebat sur le domaine : Mise en œuvre des
systèmes de ventilation dans des bâtiments
existants.

Informations complémentaires

Le passage du QCM RGE en présentiel nécessite un
ordinateur portable ou une tablette.

Se munir d'une pièce d'identité qui vous sera
demandée.

Séquence 5: Savoir conseiller son client et réaliser une offre intégrant les aides financières

- Mener un entretien, argumenter ses choix, traiter les objections
- Argumenter le choix technique et économique d'un système de ventilation mécanique
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et revenu fiscal du client

Critères et modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation (non-RGE) : QCM avec cas pratiques.

Pour les personnes souhaitant passer le QCM RGE, la réussite au test est de 24
bonnes réponses sur 30.

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports
de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire.

